

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°24S0054 Aménagement d'une maison de santé pluri-professionnelle - Lot 1 Gros œuvre étendu - Avenant n°1

N° : VA_DEC2025_526
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2° ; R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,
Vu la Commission de marchés du 7 juillet 2025,

décidons

De conclure avec la société AD PROBAT située à ROUBAIX (59100), titulaire du lot 1 « Gros œuvre étendu » du marché Aménagement d'une maison de santé pluri-professionnelle, un avenant n°1 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires devenues nécessaires pour un montant de 25 685,81 € H.T.

Montant du marché : 105 522,56 € H.T
Avenant n°1 : 25 685,81 € H.T représentant une plus-value de 24,34%
Nouveau montant marché : 131 208,37 € H.T

Imputation budgétaire: C/OP 202403 - 21313 418 2200 MSBRES

Politique publique (domaine-action-activité) : 06.4.1 Santé

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 28 juillet 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-212820-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 29 juillet 2025